



Annick BORIS-ISSENMANN
Expert-Comptable - Commissaire aux comptes
13, rue Edouard Teutsch • 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 36 05 15 • Port. 06 75 63 94 70

ASSOCIATION 2^E environnement et emploi

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010



Annick BORIS-ISSENMANN

Expert-Comptable - Commissaire aux comptes

13, rue Edouard Teutsch • 67000 STRASBOURG

tél. 03 88 36 05 15 • Port. 06 75 63 94 70

ASSOCIATION 2^E environnement et emploi

Entreprise nouvelle vers l'insertion économique

Siège social : 6, rue Herrade - 67200 STRASBOURG

Association Loi Locale Tribunal de Strasbourg Vol LXX n° 114

SIRET n° 398 593 145 000 38

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association 2^e environnement et emploi, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 5 mai 2011. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

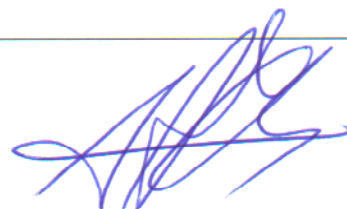
3. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques imposées par la loi. Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Strasbourg, le 6 mai 2011

Le commissaire aux comptes

**ANNICK BORIS-
ISSENMANN**



2E environnement & emploi - BILAN de l'exercice clos au 31 décembre 2010

ACTIF	Net 2010	Net 2009	Net 2008	%
-------	----------	----------	----------	---

ACTIF IMMOBILISE	638 650	638 650	638 650	0%
Immobilisations Corporelles & Incorporelles	0	0	0	
Immobilisations en cours	0	0	0	
Immobilisations Financières	638 650	638 650	638 650	0%

ACTIF CIRCULANT	54	81	2 676	-33%
Stocks	0	0	0	
Clients et Produits à Recevoir	54	81	2 676	-33%
Subventions à Recevoir	0	0	0	

Trésorerie Active	594 246	589 555	579 107	1%
TOTAL ACTIF	1 232 950	1 228 286	1 220 433	0%

PASSIF	2010	2009	2 008	%
--------	------	------	-------	---

FONDS de l'ASSOCIATION	1 190 765	1 184 705	1 170 974	1%
Fonds Associatifs Sans Droit de Repris	343 013	343 013	343 013	
Réserves Libres	38 112	38 112	38 112	
Report à Nouveau	803 580	789 849	771 502	
Résultat de l'Exercice	6 060	13 731	18 347	

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	0	1 300	4 000	-68%
--------------------------------------	----------	--------------	--------------	-------------

AUTRES DETTES	42 128	42 282	45 459	
----------------------	---------------	---------------	---------------	--

Trésorerie Passive	57	0	0	
---------------------------	-----------	----------	----------	--

TOTAL PASSIF	1 232 950	1 228 286	1 220 433	1%
---------------------	------------------	------------------	------------------	-----------

**Association ENVIE 2E environnement & emploi Strasbourg - Compte de RESULTAT
de l'exercice clos au 31 décembre 2010**

	2010	2009	2008
Production Vendue			0
Subventions (Insertion-Formation-Divers)			0
Cotisations adhérents	104	120	96
Produits divers			0
Produits Courants	104	120	96
Achats de Matières, Fournitures, Energies			0
Services Extérieurs (location-Assurances-Entretien-Vidanges Benne)			0
Autres Services Extérieurs (honoraires-cotisation Fédération)	-3 384	-1 922	2 889
Impôts et Taxes (Taxe sur Salaires+Autres)			0
Charges de Personnel			156
Charges Diverses	-72	-36	121
Amortissements		0	0
Charges COURANTES	-3 456	-1 958	3 166
Dotations aux Provisions		-1 300	-1 000
Reprise de Provisions	1 300	4 000	2 000
RESULTAT d'EXPLOITATION	-2 052	862	-2 070
Produits FINANCIERS	8 410	14 618	19 986
Charges FINANCIERES (Impôt sur les placements)	-298	-1 211	-2 887
RESULTAT FINANCIER	8 112	13 407	17 099
Produits Exceptionnels		2 045	3 318
Charges Exceptionnelles		-2 583	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	-538	3 318
RESULTAT de l'EXERCICE	6 060	13 731	18 347

ANNEXE au BILAN 2010

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2009 dont le total est de 1.232 950,- Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 9 813,- Euros et dégagant un excédent de 6 060,- Euros.

Ce Produit se décompose de la façon suivante :

- Résultat d'Exploitation - 2 052,-
- Résultat Financier 8 112,-

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er Janvier 2010 au 31 décembre 2010.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. LES PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les Etats Financiers ont été établis en conformité avec le Plan Comptable Général, issu du règlement C.R.C. numéro 99-03, du règlement C.R.C n° 99-01, spécifiques aux Associations, modifiés et complétés par les règlements ultérieurs publiés par le C.R.C.

2.1. Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, rabais remises et escomptes déduits et de tous les coûts directement attribuables en référence à l'article 321-10 du PCG.

L'Association ne dépassant pas deux des trois critères fixés par le décret du 30 décembre 2005, aucun changement de méthode dans le calcul des amortissements n'est intervenu. L'Association continue à amortir les immobilisations non décomposables sur la durée d'usage comme précédemment suivant le mode linéaire.

- Aménagement des locaux 5 à 10 ans
- Installations techniques 3 ans
- Matériel et outillage industriels 3 à 5 ans
- Autres 3 à 5 ans

2.2. Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

ETAT des Fonds Propres (Dotations et Investissements) hors résultat de l'exercice

	31.12.2009	Augmentations	Diminutions	31.12.2010
Fonds Associatifs sans droit de Reprise	343013			343013
DDTEFP - Fonds Départemental pour l'Insertion	51548			51548
D.D.E. Bas-Rhin	35953			35953
Région ALSACE	133728			133728
Conseil Général du Bas-Rhin	20584			20584
Ville de Strasbourg	10862			10862
Fondation de France	15000			15000
Fondation du Crédit Coopératif	3812			3812
Caisse d'Epargne d'Alsace	25000			25000
Fondation F.A.P.E.	35000			35000
Envie Strasbourg	11525			11525
Réserves Libres	38112			38112
Report à Nouveau	789849	13 731		803580
Total Fonds Propres	1170974	13 731		1184705

Tableau des Participations

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice clos
Sas 2E Alsace 6, rue Herrade - 67200 Strasbourg Siren 492 661 657	638 650 €	926 157 €	100%	2 835 279 €	134 131 €

	Participation Française
Valeur comptable des titres détenus	
Valeur Brute	638 650 €
Valeur Nette	638 650 €
Montant des prêts et avances consenties	0 €
Montant des cautions et avals donnés	0 €
Montant des dividendes encaissés	0 €

ETAT des PROVISIONS

PROVISIONS	31.12.2009	Augmentation	Diminution		31.12.2010
			Globale	dont Utilisées Non Utilisées	
<i>pour Charges commissariat Comptes</i>	1300			1216 84	0
Total	1300	0	1300	1216 84	0

ETAT des Echéances des CREANCES et DETTES

CREANCES	Total	Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avances Fournisseurs et emballages	0		0	
Clients et comptes Rattachés	0			0
Subventions à Recevoir	0			
Autres créances à Recevoir	54	54	0	
Total	54	54	0	0

DETTES	Total	Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et Comptes Rattachés	1814	1814	0	
Personnel et dettes sociales	51	0	51	0
Dettes fiscales	298	298		
Autres dettes	39 965	74	34 071	5820
Total	42128	2 186	34122	5820